

Province de Québec
Municipalité de Saint-Samuel
Mardi, le 5 février 2013

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue mardi, le 5 février à 19h30 au 140, rue de l'Église à Saint-Samuel.

Sont présents : René Mongrain, Denis Lampron, Grégoire Bergeron, Félix Beaurivage, Manon Beaudet, René Bergeron.

Est absent : Léo Gauthier

La séance est ouverte à 19h43 par monsieur René Mongrain, maire. Madame Suzie Constant, directrice générale fait fonction de secrétaire de la séance.

2013-02-024

01- Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par Grégoire Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS

2013-02-025

02- Adoption du procès-verbal du 8 janvier 2013 et le suivi.

Il est proposé par Denis Lampron et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal du 8 janvier 2013, séance ordinaire, soit adoptée.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS.

2013-02-026

03- Adoption des comptes.

Il est proposé par Denis Lampron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Conseil approuve, telle que présentée et annexée, la liste des dépenses autorisées et payées totalisant 89 042.83\$, dont 6 693.91\$ en déboursés directs pour les salaires.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITE DE CREDIT

Je, soussignée, certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le Conseil de cette séance de la Municipalité de Saint-Samuel.

2013-02-027

04- Adoption 2^e projet du règlement 2013-260.

Le conseiller René Bergeron propose et appuyé par la conseillère Manon Beaudet d'adopter le règlement 2013-260 – amendement au règlement de zonage # 216. Voir le livre de règlements.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS

2013-02-028

05- Adoption 2^e projet du règlement 2013-261.

Le conseiller Grégoire Bergeron propose et appuyé par le conseiller Denis Lampron d'adopter le règlement 2013-261 amendement au plan d'urbanisme # 215. Voir le livre de règlements

ADOPTE A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS

2013-02-029

06- Personne autorisée à l'inscription du Relevé Emploi Web.

2013-02-030

7- Demande d'appui – dénonciation de la réforme de l'assurance

emploi.

Attendu que la réforme de l'assurance-emploi touchera de plein fouet les travailleuses et les travailleurs les plus précaires ;

Attendu que cette réforme vise les prestataires dits « fréquents », c'est-à-dire les personnes qui ont présenté trois demandes de prestations et qui ont touché plus de 60 semaines de prestations au cours des cinq dernières années ;

Attendu que le gouvernement exigera que ces chômeuses et ces chômeurs acceptent tout travail dans un rayon de 100 kilomètres de leur résidence à compter de la septième semaine de chômage à un salaire équivalent à 70 % de leur salaire antérieur, et ce, sans égard à leur formation et à leurs compétences ;

Attendu que cette mesure vise particulièrement les travailleuses et les travailleurs saisonniers qui doivent recourir au régime année après année ;

Attendu que d'autres changements pénaliseront particulièrement les prestataires des régions éloignées tout en alourdissant les procédures juridiques permettant aux chômeuses et aux chômeurs de contester une décision défavorable ;

Attendu que l'abolition des conseils arbitraux, des juges-arbitres et des mécanismes d'appel constitue un frein à l'accès à la justice ;

Attendu que ces changements proposés représentent une menace pour les travailleurs de l'industrie de la construction et pour l'économie des régions, particulièrement les régions où le travail saisonnier est très important, par exemple celles qui vivent de la pêche, de la foresterie, du tourisme ou de l'agriculture ;

Attendu que cette réforme est contre-productive et que le gouvernement devrait se concentrer sur la création de la richesse en soutenant mieux le développement d'emplois de qualité, entre autres dans le secteur manufacturier.

Le conseiller Denis Lampron propose et il est résolu par les membres de la municipalité de Saint-Samuel

D'exiger du gouvernement fédéral qu'il renonce à sa réforme du régime d'assurance-emploi qui affectera durement et sans motif valable les travailleuses et les travailleurs de notre région ;

D'exiger du gouvernement fédéral d'être consultés sur toutes les réglementations qui pourraient avoir un impact pour les travailleuses et les travailleurs de notre région.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS

2013-02-031

8- Formation directrice générale - Gestionnaire et exécutant, bien vivre la dualité des tâches + Négocier les contrats municipaux.

La conseillère Manon Beudet propose d'autoriser la directrice générale d'assister à la formation donnée par l'ADMQ au palais des congrès à Victoriaville.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS

2013-02-032

9- Conducteur de véhicule - salaire.

Le conseiller Denis Lampron propose d'ajuster le salaire du

11- Affaires nouvelles.

11.1- Responsabilité.

2013-02-033

Avenues Santé Bois-Francs : Grégoire Bergeron propose de défrayer la facture d'Avenue Santé Bois-Francs au montant de 480,00\$ pour le brunch du 17 février au centre communautaire de Daveluyville

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS

M René Mongrain quitte la séance.

2013-02-034

11.2- Erreur sur compte de taxes 2011-2012.

La directrice générale s'est aperçue qu'il y a eu erreur au compte de taxes de 2011 et 2012 à M René Mongrain. Les services de police et incendie avaient été omis.

Après discussion, il est proposé par René Bergeron et appuyé par Félix Beaurivage de faire la correction en envoyant une facture pour les services de police et incendie des années 2011 et 2012.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS

12- Levée de la séance ordinaire.

Sur ce, les sujets de l'ordre du jour étant épuisés, la conseillère Manon Beaudet propose la levée de la séance à 21 h 00. La séance est close.

**René Mongrain,
Maire**

**Suzie Constant,
Secrétaire de la séance**